

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

Le, 5 Mai 1967

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 108 - D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 19 a (DY - DL)

BREAK 19 a (DLF)

ID 19 b (DV)

MOTEUR

Tubulures d'échappement

Fixation sur culasse

Depuis Avril 1967, les tubulures d'échappement des véhicules ci-dessus sont modifiées :

- a) l'épaisseur des bossages des tubulures est augmentée
- b) la longueur des goujons de fixation de tubulure est augmentée.

PIECES DETACHEES.

DESIGNATION	Anciennes Pièces	Nouvelles Pièces
Tubulure d'échappement : entr'axes des orifices 108 mm (DY-DL-DV)	3N - 181 - 81	DV - 181 - 81
Goujon de 8 × 38,5 (2 filetages de 13,5 mm) de fixation de tubulure d'échappement	616 077	
Goujon de 8 × 42,5 (2 filetages de 13,5 mm) de fixation de tubulure d'échappement		616 103

REPARATION.

Les nouvelles tubulures d'échappement sont interchangeables avec les anciennes à condition de monter les nouveaux goujons plus longs n° 616-103 . Voir Opération DX 180-1 du Manuel de Réparations n° 527 et la Note d'Information n° 1 bis du 15 Novembre 1966.